

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Nations Unies annoncent le fonds commun pour les élections à Madagascar

Antananarivo, 22 juin 2023 – Le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies à Madagascar, Monsieur Issa Sanogo a annoncé le soutien des Nations Unies au processus électoral 2023-2024 à Madagascar lors du deuxième dialogue sur le processus électoral inclusif et transparent organisé à l'initiative de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI).

Cette assistance veut contribuer à un environnement serein et propice à la tenue d'élections crédibles, transparentes, pacifiques et inclusives pour le cycle 2023-2024. Elle est menée dans le cadre du projet « Renforcement des processus électoral et démocratique à Madagascar » mise en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec le financement des partenaires techniques et financiers à travers la mise en place effective du « fonds commun pour les élections ».

Ce projet donne suite à la demande du gouvernement de Madagascar pour une assistance technique des Nations Unies au cycle électoral 2023-2024. Il prend en compte les résultats des diverses missions d'évaluation des besoins électoraux et celle de suivi du siège des Nations Unies.

Les Nations Unies encouragent tous les acteurs impliqués dans les élections - la CENI, les institutions publiques, les partis politiques, les médias, la société civile, les représentants religieux et les électeurs eux-mêmes - à s'engager dans un dialogue constructif, basé sur le respect mutuel, la tolérance et l'inclusion.

Dans son allocution, le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies a déclaré : « *Nous tenons à féliciter la CENI pour l'organisation de cette deuxième rencontre avec l'appui du PNUD car c'est le souhait des participants. Un dialogue constitue un espace de communication ouvert et constructif, où les préoccupations peuvent être soulevées, les idées peuvent être partagées et des solutions peuvent être trouvées. Les élections jouent un rôle important dans le processus démocratique et la promotion d'une gouvernance participative. Les élections constituent une étape cruciale pour permettre aux citoyens de Madagascar d'exercer leur droit fondamental de choisir leurs dirigeants et de participer activement à la vie politique de leur pays.*

Les Nations Unies rappellent par ailleurs que le respect des droits humains, notamment le droit de participer à la vie politique, la non-discrimination, les droits à la liberté d'expression et d'opinion, aussi bien que la liberté de réunion pacifique et le droit à l'information doivent être préservés à tout moment et encore plus dans le contexte électoral.

Pour plus d'information :

Pour le Système des Nations Unies à Madagascar

Zoé Rasoaniaina, Chargée de l'Information, zoe.rasoaniaina@undp.org, +261320746669

Pour le Programme des Nations Unies pour le Développement

Unité Communication, communication.mg@undp.org, +261321180960 - +261322362797